

Déclaration de conformité au règlement REACH

Déclaration/Date d'émission : 1^{er} Janvier, 2022

Produits couverts : Tous les produits distribués par ALTERKEM, S.A.R.L. à moins que cela ne soit spécifiquement indiqué autrement.

Remarque : ceci est une déclaration générale - veuillez contacter ALTERKEM, S.A.R.L. si vous avez besoin d'une déclaration spécifique au produit.

ALTERKEM, S.A.R.L. est en mesure de déclarer que tous les produits que nous vendons sont conformes au règlement REACH (règlement CE 1907/2006), et que tous les ingrédients sont exemptés d'enregistrement ou enregistrés auprès de l'ECHA (Agence européenne des produits chimiques).

REACH (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques), EC 1907/2006 est le cadre réglementaire des substances chimiques de l'Union européenne (UE). REACH exige que toute la chaîne d'approvisionnement fournisse aux clients (en aval) des informations suffisantes sur les substances extrêmement préoccupantes (SVHC) contenues dans les produits à une concentration supérieure à 0,1 % poids par poids (w/w) pour permettre une utilisation sûre du produit. ALTERKEM, S.A.R.L. s'engage à utiliser en toute sécurité tous les produits distribués et dispose des informations appropriées à la disposition de ses clients.

Si vous souhaitez plus d'informations sur les activités REACH, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :

alterkem@alterkem.com

Innopolis Bat. B
414, Rue de la Découverte
31670 Labège - France
+33(0) 534 665 506